

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 03 février 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 février 2025

### MARCHÉS PUBLICS - SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES CYCLABLES - ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE POUR L'AMÉNAGEMENT DE DIX LIAISONS CYCLABLES

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Romain DUPEYROU pouvoir à Gérard LEFEVRE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Séverine VACHON, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Marcel MOINARD pouvoir à Anne-Sophie GUICHET, Claire RICHECOEUR pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Johann SPITZ pouvoir à Jacques BILLY.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Jean-Michel BEAUDIC, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard LABORDERIE.

#### **Titulaires absents excusés :**

Annick BAMBERGER, Emmanuel EXPOSITO, Christophe GUINOT, Elisabeth MAILLARD, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025**

#### **MARCHÉS PUBLICS - SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES CYCLABLES - ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE POUR L'AMÉNAGEMENT DE DIX LIAISONS CYCLABLES**

Madame **Anne-Sophie GUICHET**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C-35-03-2023 du Conseil d'Agglomération en date du 27 mars 2023 approuvant le Schéma directeur cyclable des infrastructures du quotidien ;

Vu la délibération C-57-06-2023 du 29 juin 2023 définissant les modalités d'action du Schéma directeur des infrastructures cyclables du quotidien ;

Considérant que le Schéma directeur cyclable de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) affiche l'ambition de l'EPCI pour le développement de la pratique cyclable avec la création de 190 km d'infrastructures cyclables nouvelles et l'ouverture, à terme de 450 km d'itinéraires. La première phase de programmation concerne 22M€ d'investissements de travaux pour la réalisation de 100 km d'infrastructures cyclables nouvelles soit plus de 55% de l'ensemble du Schéma. Sur la base du diagnostic, les analyses comparées des flux de déplacements domicile / travail des salariés ont permis de déterminer les principaux pôles générateurs de trafic de l'agglomération niortaise et leur accessibilité théorique.

La CAN est lauréate de l'appel à programme « territoires cyclables » et bénéficie à ce titre d'une subvention de 9 M€ pour la mise en œuvre de la première phase de son Schéma cyclable sur la période 2024-2029.

Ce programme d'aménagement 2024-2029 comprend 10 itinéraires complexes, nécessitant une approche technique et financière plus détaillée en vue du lancement d'études de maîtrise d'œuvre. Ils représentent un linéaire de 81 km dont 39 km d'aménagements structurants à créer sur les itinéraires principaux et 5 km d'aménagements structurants identifiés sur les alternatives potentielles. Les premiers chiffrages réalisés sur la base de ratios lors de l'élaboration du Schéma cyclable totalisent environ 16M€ de coûts travaux dont 12,7M€ de coût vélo (hors coûts requalification annexe de voirie), soit près de 58% de l'enveloppe totale estimative du programme 2024-2029.

Le présent marché consiste à réaliser une étude pré-opérationnelle sur les itinéraires complexes du programme en vue du lancement d'études de maîtrise d'œuvre et / ou d'un mandat de maîtrise d'ouvrage.

Après déroulement de la procédure, le marché a été attribué à la société VIZEA, marque commerciale de VSO, pour un montant forfaitaire de 199 162,50 € HT (238 995,00 € TTC) sur la durée totale d'exécution du marché estimée à 15 mois.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le marché décrit ci-dessus ;
- Autorise la signature du marché et tout document y afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Anne-Sophie GUICHET**

**Secrétaire de séance**

**Déléguée du Président**